



TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION	2
ORDRE DU JOUR	2
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 29 AVRIL 2015	3
MOT DU PRÉSIDENT	8
RAPPORT D'ACTIVITÉ	10
ÉTATS FINANCIERS	14
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNÉE 2015	15
ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	15

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Date : Mardi le 31 mai 2016

Heure : 13 h30

Lieu : Maison de la coopération
554, rue Dufferin, Sherbrooke

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2015;
4. Rapport d'activité;
5. Mot du président;
6. Rapport de la trésorière;
7. Nomination de l'auditeur externe;
8. Élection des administratrices et des administrateurs;
9. Questions et commentaires de l'assemblée générale;
10. Levée de l'assemblée.

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015**

**COOPÉRATIVE DE SERVICES
À DOMICILE DE L'ESTRIE**

Tenue le mardi 26 mai 2015 de 13 h30 à 16 h00

**À LA MAISON DE LA COOPÉRATION
AU 554, DUFFERIN, SHERBROOKE**

Liste des présences à l'assemblée générale 2015

Membres présents

Roseline Alric
Louise Auger
Rosaire Bard
Diane Bergeron
Michel Bernard
Josephthe Coulombe
Marcellin Croteau
Judith Cutts
Evelyne De Medicis
Rollande Delisle
Angèle Dubois
Thérèse Grenier

Nicole Grondin
Cécile Hallée
Josée Lachance
René Lecompte
Lucie Lessard
Mona Louis-Jean
Andrée Ratti
Marielle Richard
Émilienne Rodrigue
Huguette Rousseau
Conrad Roy
Colette Vigeant

Personnel administratif

Brigitte Bilodeau
Francine Lachapelle (membre)
Céline Ouellette (membre)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2014;
4. Mot de la présidente du conseil d'administration;
5. Rapport d'activités;
6. Rapport de la trésorière au 31 décembre 2014;
7. Nomination du vérificateur externe;
8. Élection des administratrices et des administrateurs;
9. Questions et commentaires de l'assemblée générale;
10. Levée de l'assemblée générale.

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Roseline Alric, présidente du conseil d'administration, propose l'ouverture officielle de l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et particulièrement aux anciens membres du conseil d'administration et les remercie d'être venues. Madame Alric assumera la présidence et il est suggéré de nommer Brigitte Bilodeau comme secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Josée Lachance propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Madame Diane Bergeron appuie. Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Madame Roseline Alric, fait une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en 2014.

Madame Éveline De Médicis propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 29 avril 2014. Madame Émilienne Rodrigue appuie. Adopté à l'unanimité.

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Roseline Alric, fait la lecture de son mot et mentionne que celui-ci est son dernier à titre de présidente du conseil d'administration. Elle s'adresse à l'assemblée et présente les principaux événements marquants de la dernière année. Madame Alric en profite pour remercier les membres du conseil d'administration et l'équipe de la Coopérative de services à domicile de l'Estrie.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Madame Céline Ouellette, directrice générale, présente à l'assemblée un bilan sommaire des activités de la dernière année au sein de la Coopérative de services à domicile de l'Estrie.

6. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les états financiers sont présentés par madame Louise Auger, trésorière. Elle mentionne que notre Coopérative est en bonne santé financière, que cette année, la Coopérative a eu un léger surplus étant donné que les revenus d'intérêts ont été à la hausse. Par contre, la Coopérative a reçu moins de subventions du gouvernement, elles sont en baisse depuis quelques années. Madame Auger mentionne qu'il est important d'avoir une bonne réserve pour l'avenir. On demande à madame Auger si nous avons déjà pris de l'argent dans la réserve, la réponse est oui, dans les premières années. Il est proposé de recevoir les états financiers tels que présentés.

7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

La présidente informe les membres que c'est monsieur Yvon Lallier, comptable agréé auditeur, qui fait la vérification des états financiers de la Coopérative et que celui-ci prendra sa retraite cette année. Le conseil d'administration recommande les services de madame Marie-Josée Fauteux, CPA, auditeur, CGA, pour les périodes se terminant le 31 décembre 2015, 2016 et 2017. Il est proposé de nommer madame Marie-Josée Fauteux, CPA, auditeur, CGA, comme vérificatrice. Madame Auger appuie. Adopté à l'unanimité.

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration se compose de neuf (9) membres, madame Céline Ouellette agira comme présidente d'élection. Madame Roseline Alric, mentionne que nos règlements spécifient que le mandat d'une administratrice ou d'un administrateur est de deux ans.

Cette année les membres du conseil d'administration qui sont sortants de charge, mais rééligibles sont :

- Louise Auger
- Muriel Langlois Choquette
- Lucie Lessard
- Marcellin Croteau
- Flore Gosselin

Madame Mona Louis-Jean propose	→ <u>Lucie Lessard</u>
Madame De Medicis propose	→ <u>Diane Bergeron</u>
Madame Roseline Alric propose	→ <u>Marcellin Croteau</u>
Madame De Medicis propose	→ <u>Josée Lachance</u>
Madame De Medicis propose	→ <u>Michel Bernard</u>

Madame Flore Gosselin propose la fin des mises en candidature.

Madame Céline Ouellette, demande à chaque candidat en commençant par le dernier proposé, s'il accepte d'être en nomination :

Monsieur Michel Bernard :	accepte
Madame Josée Lachance :	accepte
Monsieur Marcellin Croteau :	accepte
Madame Diane Bergeron :	accepte
Madame Lucie Lessard :	accepte

Madame Roseline Alric, déclare élues, pour un terme de deux ans les personnes suivantes :

1. Lucie Lessard
2. Diane Bergeron
3. Marcellin Croteau
4. Josée Lachance
5. Michel Bernard

Madame Roseline Alric félicite les personnes élues et souhaite à chacun un excellent mandat.

9. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame Colette Vigeant, de la Coopérative l'Oasis St-Jean Baptiste, à une question concernant les menus. Madame Ouellette lui demande de bien vouloir s'adresser à madame Julie Vachon, conseillère aux services aux membres, responsable des services à la Coopérative l'Oasis St-Jean Baptiste, à la fin de l'assemblée puisque la question concerne seulement les personnes qui habitent dans cette coopérative.

Monsieur François Desmarais fait la lecture d'une lettre. Il demande aussi à qui il doit s'adresser pour formuler une plainte.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Josée Lachance, appuyé par madame Andrée Ratti, que l'assemblée soit levée, à 14h50. Adopté à l'unanimité.

Brigitte Bilodeau, secrétaire

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom des membres du conseil d'administration, il me fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de votre présence à cette assemblée générale annuelle.

Notre coopérative est en bonne santé malgré une diminution des heures vendues et un léger déficit comme vous pourrez le constater à l'examen du rapport financier qui vous sera présenté.

Comme vous le savez, les entreprises d'économie sociale en aide à domicile sont invitées par l'État à offrir désormais, en plus des services que vous utilisez actuellement, des services de présence-surveillance et de soins d'hygiène. Le développement de ce nouveau volet d'aide à la vie quotidienne se fait plus lentement que prévu, mais des activités de formation débiteront bientôt et la volonté du gouvernement d'appuyer ce virage est toujours présente.

La création des centres intégrés de services (chez-nous, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS) a amené plusieurs changements et les neuf coopératives ou entreprises d'économie sociale en aide à domicile du territoire desservi qui s'étend de la région de Cowansville à la région de Lac Mégantic ont été invitées à faire, dans la mesure du possible, une harmonisation de leurs tarifs, des services offerts et de leurs modalités d'action.

Nous sommes donc dans une phase d'ajustement et de dialogue avec nos vis-à-vis. Au terme de cette évolution et des invitations à occuper de nouveaux champs d'activités, nous prévoyons une augmentation importante du nombre de nos employées et des services offerts ainsi qu'une amélioration de nos pratiques de gestion. La Fédération des coopératives de service à domicile dont nous faisons partie fait, à ces égards, un travail remarquable pour soutenir, former et informer le personnel de direction et les conseils d'administration.

Les ententes concernant les conditions de travail de notre personnel ont été renouvelées et nous avons apporté deux changements à la satisfaction des préposées : le temps de déplacement au cours d'une même demi-journée ainsi qu'une période de temps pour la production des rapports quotidiens seront maintenant rémunérés.

Au sujet de notre Conseil d'administration, nous avons bénéficié d'une équipe très compétente et très engagée. Toutefois, plusieurs membres nous ont quittés, dont notre ancienne présidente, Me Roseline Alric, qui nous avait annoncé son départ l'an passé, notre secrétaire, Mme Andrée Ratti, Mme Josée Lachance et, finalement, Mme Lucie Lessard qui nous quitte après six années d'une participation exceptionnelle au CA et à divers comités, dont celui des ressources humaines.

À celles qui nous ont quittés et à ceux et celles qui restent, nos remerciements les plus chaleureux. Et, à vous tous ici présents, une invitation à offrir vos services si vous croyez avoir des compétences à partager. L'engagement des membres est une des conditions d'existence et d'excellence de toute coopérative.

Sur un plan plus matériel, soulignons que l'édifice appartenant à la CDRE dans lequel nous sommes locataires depuis 2006 a été offert en vente à une nouvelle coopérative dont nous sommes devenus membres. Des négociations sont toutefois en cours pour nous assurer que les coûts de location demeureront abordables.

Je ne pourrais pas terminer ce mot sans remercier madame Céline Ouellette, qui fut la directrice de la Coop depuis sa création, il y a plus de 25 ans. Pendant cette période, la coopérative s'est développée en nombre de membres et en diversité de services et nous avons bon espoir de poursuivre dans cette direction à l'avenir.

Merci à Mme Francine Lachapelle qui assure l'intérim depuis l'absence de la directrice en novembre dernier. Elle a su maintenir les opérations de la Coop en collaboration et avec le support de l'équipe administrative.

Merci de votre attention et de votre participation à la vie de votre coopérative de services à domicile.

Au nom du Conseil d'administration,



Marcellin Croteau
Président du conseil d'administration



RAPPORT D'ACTIVITÉ

MISSION

Pionnière depuis 1989 dans ce domaine au Québec, la Coopérative offre un éventail de services personnalisés dispensés par une équipe professionnelle et qualifiée. Son but est de favoriser le soutien à domicile et/ou d'améliorer la qualité de vie de ses membres et de leurs familles, particulièrement les personnes âgées et celles dans le besoin.

VISION

Une entreprise plus efficace, mieux reconnue dans son milieu et qui met l'humain au centre de ses préoccupations. Elle assure la satisfaction à la fois de ses membres-usagers et de ses employées, tout en assurant la pérennité de la Coopérative.

VALEURS

La coopération

En tant que coopérative, il est primordial que notre entreprise affiche la coopération comme première valeur fondamentale. Nous considérons essentiel de promouvoir un modèle d'entreprise où l'entraide, la solidarité, l'autonomie, la démocratie et l'égalité sont mises de l'avant dans chacune de nos actions.

Le respect

En choisissant la Coopérative, TOUS sont en droit de trouver un environnement où le respect des personnes est une valeur fondamentale. Cette valeur signifie l'égard et la considération que l'on a envers un individu. Cela suppose par le fait même de respecter l'intégrité et la dignité de chaque personne.

La responsabilité

La responsabilisation des personnes qui font partie de la Coopérative est une des clés du succès d'un tel projet collectif. De plus, il importe d'assumer notre responsabilité comme entreprise, notamment en ce qui a trait au développement durable.

L'excellence

À la Coopérative, nous privilégions des services de qualité et une gestion efficace. Ce sont des valeurs de base pouvant assurer la pérennité de l'entreprise. De plus, nous considérons essentiel de maintenir notre rôle de leader dans notre secteur d'activités et d'encourager le dépassement de soi notamment chez notre personnel.

Scène de Ménage

Quatre bulletins furent produits et envoyés aux membres.

Rencontres du conseil d'administration

Il y a eu 12 rencontres du conseil d'administration.

MEMBERSHIP

Nouveaux membres

Mois	Ménage actif	Ménage actif avec référence	65 ans et +	65 ans et + avec référence	Autres	Total
Janvier	7	4	16	11	1 (SAAQ)	39
Février	5	6	17	11		39
Mars	4	5	13	6	1 (Appui)	29
Avril	3	4	14	8	1 (Oasis)	30
Mai	2	3	14	8		27
Juin	7	6	20	6	1 (Oasis)	40
Juillet	8	6	9	9		32
Août	1	4	1	7		13
Septembre	4	1	7	7		19
Octobre	3	5	13	9	2 (Oasis)	32
Novembre	3	3	9	10		25
Décembre	5	6	13	9		33
TOTAL	52	53	146	101	6	358

SERVICES OFFERTS

Aide domestique

Ce service comprend : l'entretien ménager léger; le grand ménage; la préparation de repas sans diète à domicile; l'accompagnement pour les courses et l'entretien des vêtements. Pour les membres admissibles, ce service est couvert par le programme d'exonération financière (PEFSAD) du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Entretien ménager lourd ou grand ménage

Ce service comprend le lavage des murs, des plafonds et des fenêtres. Certains travaux extérieurs peuvent être faits tels que le désherbage et le ramassage des feuilles à l'automne. Il est aussi admissible au PEFSAD.

Répit ou présence-surveillance

Ce service est offert au proche-aidant afin de leur permettre de prendre du temps en toute quiétude pendant qu'une préposée d'aide à domicile prend la relève pour s'occuper d'une personne ayant une incapacité à rester seule. La majorité de ces services sont subventionnés en grande partie par le CSSS-IUGS de Sherbrooke. En 2015, la Coopérative a reçu une aide financière de l'APPUI dont l'objectif est d'offrir du répit aux proches-aidants en début de parcours.

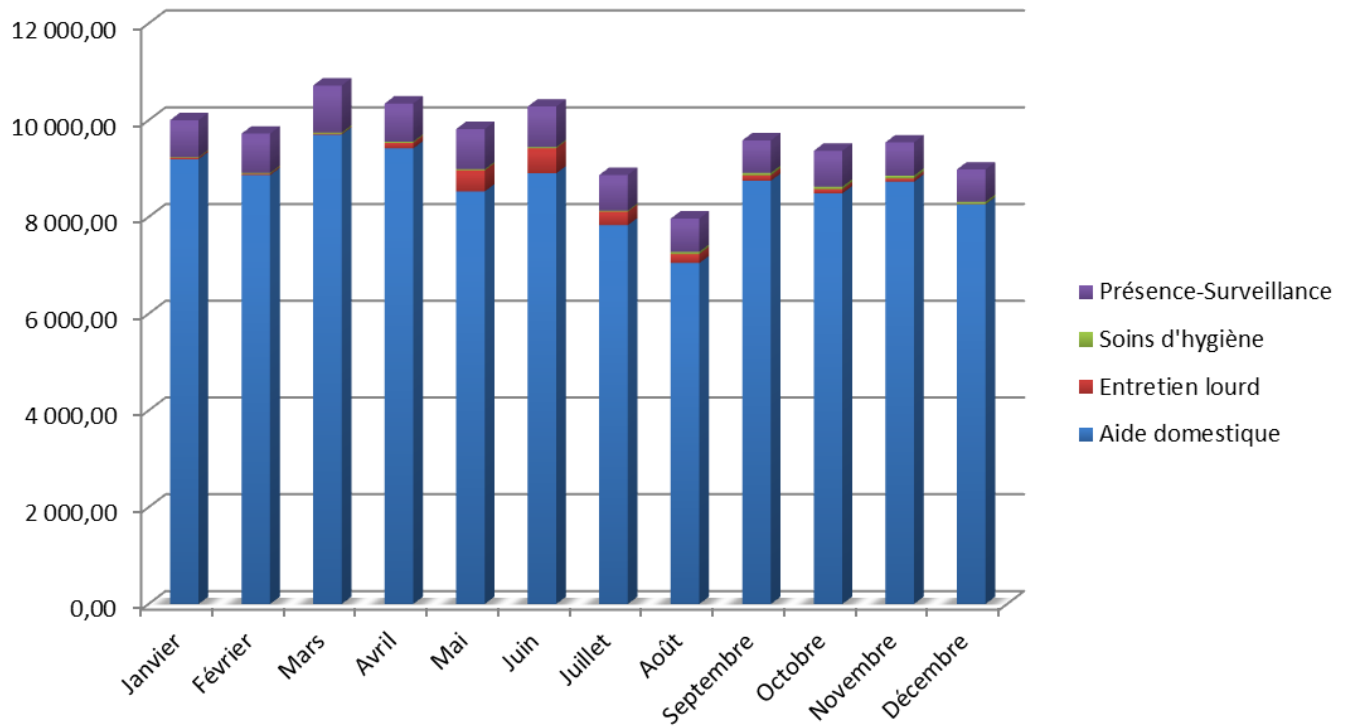
Assistance personnelle

Ce service comprend, entre autres, les soins d'hygiène de base : toilette complète, toilette partielle, toilette partielle au lit, cheveux et ongles, etc. Il y a également les soins d'aide à la mobilité dont, effectuer des levées, couchers, aider à faire des marches, etc. et gardiennage.

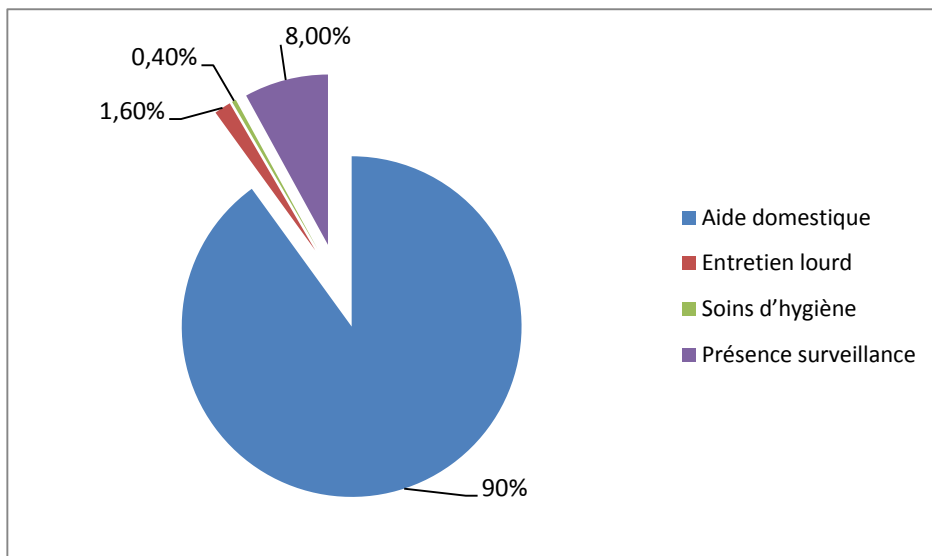
Coopérative d'habitation L'Oasis St-Jean Baptiste

Cette coopérative regroupe 24 résidents. Depuis 2008, nous sommes le principal fournisseur des services d'entretien ménager et de grand ménage dans les appartements. Depuis 2013, nous prenons en charge la cafétéria pour le repas du midi à tous les jours. Chacun des résidents bénéficie du PEFSAD et du crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Heures de services mensuelles année 2015



Le graphique démontre la répartition des services effectués durant l'année 2015



ÉTATS FINANCIERS

Extraits des états financiers	2015	2014
Produits Revenus de services aux membres	2 659 813 \$	2 588 129 \$
Charges Frais directs d'opération et frais financiers et d'administration	2 748 182 \$	2 611 155 \$
Autres revenus	33 788 \$	* 42 358 \$
Excédent (déficit) de l'exercice Au 31 décembre 2015	(54 581) \$	19 332 \$

*Ajustement de présentation du transfert des parts sociales



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNÉE 2015



Lucie Lessard, administratrice

Marcellin Croteau, président

Nicole Grondin, administratrice

Roseline Alric, administratrice

Diane Bergeron, vice-présidente

(Absents de la photo, Monsieur Michel Bernard, administrateur, Madame Mona Louis-Jean, trésorière, Madame Andrée Ratti, secrétaire ainsi que Madame Josée Lachance, administratrice).

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

De gauche à droite,
Johanne Garneau,
Julie Vachon,
Brigitte Bilodeau,
Yolaine Rochon,
Johanne Laurendeau et
Francine Lachapelle



*Un grand merci à Madame Céline Ouellette,
qui a été directrice générale à la Coopérative
durant plus de 26 ans*

Notes

Lined area for notes, consisting of multiple horizontal lines.